

Conseil municipal de NOGENT du 04 novembre 2019

Communication du Maire

Opération d'aménagement du « Cœur de NOGENT »

Mes chers collègues,

Le 07 octobre dernier, nous vous avons apporté au début du Conseil Municipal toutes les informations utiles relatives au premier volet de l'opération d'aménagement du « Cœur de NOGENT » qui concerne les Halles. Comme nous nous y étions engagés, une réunion publique a eu lieu le 10 octobre à la salle Charles de Gaulle avec plus de 400 participants et je souhaiterais remercier les élus qui s'étaient mobilisés pour y participer, parmi lesquels Jean-Paul DAVID, Sébastien EYCHENNE, Claude SLOBODANSKY et Anne-France JACQUILLAT notamment. Les 9 et 16 novembre prochains, des échanges auront lieu sur le marché le samedi matin afin de recueillir les questions et réactions des clients, qu'ils soient Nogentais ou externes à la ville.

Nous tirerons un premier bilan de cette concertation au cours d'une réunion publique en salle Charles de Gaulle le jeudi 30 janvier, afin de débattre avec les Nogentais à l'occasion d'un point d'étape, pour nous assurer que les grandes lignes des futurs appels à candidatures de groupements correspondent bien aux attentes des utilisateurs de ces équipements.

Nous aurons aussi présélectionné, avant le 30 janvier, le scénario provisoire pendant les travaux car nous disposerons des premiers résultats des études techniques et nous pourrons ainsi le verser au débat lors de la réunion publique.

Le second volet de cette opération d'aménagement concerne le pôle culturel ou socioculturel. Le Territoire intervient sur ce dossier comme Maître d'ouvrage au titre de la compétence aménagement, même si le seul équipement qui lui a été transféré est le musée. De nouvelles places de parking seront créées sous cet équipement ainsi qu'une mini-ferme urbaine pédagogique au dernier étage, l'idée étant de concevoir un bâtiment éco-responsable.

Pour affiner le cahier des charges du lot n°2 du marché de conception et réalisation, consacré au pôle culturel, la SPL du Territoire, Marne au Bois Aménagement, mène actuellement une mission de programmiste qui rencontre tous les acteurs afin de recueillir leur point de vue et leurs attentes.

Je souhaiterais remercier Déborah MUNZER et Juliette LE RUYER pour leur implication active dans ce projet. Un atelier de travail est prévu ce jeudi 07 novembre au matin, puis une réunion avec tous les acteurs de la culture de notre commune le 05 décembre, et bien entendu une information spécifique sera donnée au Conseil Municipal du 17 décembre.

Le 05 décembre, je proposerai aux acteurs de ce futur pôle deux hypothèses :

- Une hypothèse avec le déménagement en face des Halles de tous les équipements, à l'exception du musée désormais intercommunal, qui sera localisé quant à lui place Pierre SEMARD
- Une seconde hypothèse dans laquelle la MJC resterait au 36 rue Gallieni.

Les avantages et les inconvénients de chacune de ces solutions seront recensés et la décision finale sera prise en totale concertation avec les intéressés.

Contrairement à certains candidats aux municipales, j'attends le résultat du travail du programmiste et de la concertation avec les acteurs du terrain et nous prendrons seulement ensuite la meilleure décision tous ensemble concernant la future localisation de la MJC.

Idem pour le devenir du 36 boulevard Gallieni, une consultation sera proposée aux habitants pour savoir ce qu'ils souhaitent à cet endroit : îlot de fraîcheur, jardin partagé, équipement intergénérationnel associé à un parc public ouvert sur l'extérieur...

Tels sont les éléments d'informations que je souhaitais vous communiquer à l'occasion de ce point d'étape. Nos juristes et nos bureaux d'études techniques continuent à travailler et nous disposerons d'encore plus d'informations lors du prochain Conseil du 17 décembre 2019.